

Bulletin d'inscription Licence comité individuelle 2024/2025

NOM du comité :

J'étais anciennement licencié à la Fédération française de la randonnée pédestre. Numéro de licence :

NOM* :

Prénom* :

Date de naissance* :/...../.....

Sexe* : F M

Adresse* :

Code postal* : Ville* :

Nationalité ⁽¹⁾ :

(¹ La nationalité est un champ obligatoire uniquement pour la Licence Compétition).

Téléphone portable :

Téléphone fixe :

Adresse email* (obligatoire) :

*P.S. : les champs obligatoires comportent le signe **

Type de licence : comité individuelle, tarif 39.85€

Je souscris un abonnement à Passion Rando magazine : 1 an - 4 numéros(10€) // 2 ans – 8 numéros (20€)

J'accepte de recevoir la newsletter de la FFRandonnée

J'accepte de recevoir la newsletter de ses partenaires

Certificat d'Absence de Contre-Indication aux activités de marche et de randonnée (CACI)

Délivré le :/...../.....

Pour le cas de renouvellement (+18 ans), le pratiquant atteste avoir rempli l'auto-questionnaire de santé et avoir répondu « non » à toutes les questions.

Règle CACI /

1- **Création** : Un CACI pour la pratique des activités de marche et de randonnée et activités connexes (loisirs et/ou compétition), datant de moins de six mois est obligatoire pour toute première prise de licence et à chaque reprise de licence après une interruption de deux saisons sportives ou plus.

2- **Renouvellement** : le pratiquant doit attester avoir rempli le questionnaire de santé fourni par la FFRandonnée et avoir répondu « non » à toutes les questions. En cas de réponse positive, la commission médicale fédérale conseille vivement de consulter un médecin **mais le certificat médical n'est plus exigé**. Ce questionnaire est la propriété du licencié et ne doit pas être montré au club ou à ses animateurs.

3- **Participation à des compétitions** : un CACI daté de moins de 6 mois est obligatoire tous les trois ans lors du renouvellement de la licence (saisons sportives). Entre ces CACI les compétiteurs doivent remplir le questionnaire de santé fédéral et attester avoir répondu « non » à toutes les questions. Dans le cas contraire (un ou plusieurs réponses positives), il est vivement conseillé de consulter un médecin sur sa capacité à participer aux épreuves dans les disciplines concernées.

4- **Mineurs** : aucun CACI n'est requis lors d'une prise de licence ou de son renouvellement (loisirs et/ou compétitions). Il faut seulement l'attestation que l'**auto-questionnaire spécifique aux mineurs** (réglementaire) a été rempli conjointement (parents et enfant) et que toutes les réponses aux questions sont négatives. Dans le cas d'une ou plusieurs réponses positives, la consultation du médecin est obligatoire pour établir (ou pas) un CACI datant de moins de six mois pour la ou les disciplines concernées.

Pour tout complément d'information et télécharger les questionnaires de santé et Attestation : www.ffrandonnee.fr/le-certificat-medical.

Règlement par chèque à l'ordre du CDRP69, par virement bancaire ou en CB ou espèces, sur place, aux horaires d'ouverture.



APPLICATION Ma RANDO® : l'appli mobile de la FFRandonnée

La FFRandonnée et ses 115 comités se sont lancés dans la numérisation de leurs 215 000 kilomètres d'itinéraires. Toutes les données collectées par les bénévoles génèrent de véritables parcours numériques accessibles via notre nouvelle application Ma RANDO®. En tant que Licencié, vous bénéficiez d'un **accès gratuit à cette application**. Mais vous pouvez aussi choisir des formules plus complètes. Tarifs disponibles sur www.ffrandonnee.fr

Les informations recueillies sont nécessaires à la Fédération française de la randonnée pédestre, pour traiter votre demande. Elles sont enregistrées dans le fichier de gestion de la vie fédérale et votre comité départemental ou régional y a accès.

Conformément au règlement 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016, par votre souscription à la licence Comité, vous consentez à ce que les données personnelles que vous renseignez soient utilisées par la FFRandonnée au sein du site de gestion de la vie fédérale aux fins de gérer les services proposés par votre licence. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ces données que vous pouvez exercer en vous adressant à la FFRandonnée à l'adresse suivante donneespersonnelles@ffrandonnee.fr

En cas de modification des renseignements vous concernant, il vous suffit d'accéder à votre espace Internet personnel sur <https://gestion.ffrandonnee.fr> (identifiant personnel sur votre licence), ou de nous écrire en nous indiquant vos noms, prénoms, adresse et votre numéro de licence à : **Fédération Française de la Randonnée pédestre - 64 rue du dessous des Berges - 75 013 Paris**